

« Les sessions du Conseil de l'Europe ont lieu 4 fois par an sans compter les réunions ponctuelles. A la suite des restrictions budgétaires, la Conférence des OING (Assemblée plénière) et les 3 Commissions (Droits de l'Homme - Démocratie Cohésion sociale et Enjeux mondiaux – Education et culture) se réunissent deux fois par an, lors des sessions de l'Assemblée parlementaire de janvier et de juin et participent au Forum Mondial sur la Démocratie en novembre.

Session juin 2013

En même temps que la session plénière de la Conférence plénière des OING, j'ai participé spécialement aux réunions des groupes de travail « Extrême pauvreté et droits de l'Homme » - « l'accès aux médias numériques pour tous » - « Droits de l'Homme et religions » et « Egalité hommes-femmes ».

Mettre l'accent sur la pauvreté vise les pays riches de la planète pendant que 10% de la population mondiale en détient 84% des richesses, 20% vit dans ce qu'on appelle « la pauvreté absolue ». toutes les 3 secondes, un enfant meurt à cause de la pauvreté – pendant que les possessions matérielles et l'accumulation de richesses semblent ne jamais satisfaire l'avidité de certains.

La majorité de ceux qui vivent dans la pauvreté absolue, sont des femmes. Les femmes sont privées de leurs droits et font face à de multiples charges liées à l'emploi, la maternité, l'éducation des enfants et autres obligations. Même en Europe qui est la partie du monde la plus privilégiée, ce sont les femmes qui portent les fardeaux les plus lourds avec la crise économique. Aussi la lutte contre la pauvreté et le combat pour une vie meilleure sont les deux faces de la même médaille. En temps de crise, ce sont les femmes qui sont les premières obligées à accepter des conditions inférieures alors que ce sont elles qui traditionnellement se sentent le plus responsables de la famille et des enfants.

La participation des ONG dans les processus de décision politique était au centre de la session de la Conférence des OING. Le but était de mieux connaître la situation des ONG au niveau local et national et la possibilité d'accroître la participation des jeunes et l'impact du Code de Bonne Conduite pour une participation citoyenne dans le processus civil de prise de décision.

La Commission Démocratie Cohésion Sociale et Enjeux mondiaux Table ronde sur le thème « participation des ONG dans le processus de décision politique : une réalité ou encore un défi à relever ? » : des intervenants de différents pays donnaient des exemples des nombreux problèmes mais aussi des opportunités de bonnes pratiques.

Droits de l'homme et Religions Ce groupe de travail, constitué il y a 4 ans, a présenté une recommandation évoquant des grandes sensibilités, pour l'adresser aux Etats membres du Conseil de l'Europe ; elle a été adoptée à la Conférence des OING en plénière et sera adoptée après quelques amendements

Deux autres textes : l'un contenant des lignes de réflexions et d'actions proposées aux membres et aux responsables des religions pour faire respecter et promouvoir les Droits de l'Homme, l'autre faisant un appel aux citoyens, citoyennes et ONG des différents états européens doivent être encore finalisés et proposés à la prochaine session .

Egalité homme - femme deux groupes de travail : l'un s'occupe surtout de l'urgence d'inclure l'égalité des genres dans les processus politiques et démocratiques, notamment pendant et après les conflits armés ; dans ce contexte, après une audition lors de la précédente session, on a présenté une recommandation pour les femmes dans les pays arabes.

L'autre groupe, plus informel, s'occupe surtout de toutes les violences exercées contre les femmes et fait un appel auprès des ONG pour faire pression auprès de leur gouvernement pour ratifier la **Convention**

Conférence « les médias et l'image de la femme » les stéréotypes fondés sur le sexe, qu'ils soient subtils ou flagrants, restent malheureusement une réalité ; le sujet était les préoccupations et enjeux liés aux stéréotypes et au sexisme dans les médias, à la liberté d'expression et à l'égalité entre les hommes et les femmes. On a aussi analysé le potentiel que représentent les nouvelles technologies des médias pour faire avancer l'égalité.

NOUVELLES

I - Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté 17 octobre 2013 La Conférence des OING organise un atelier à l'occasion de la journée du 17 octobre. L'atelier "Pour une Europe des Droits de l'Homme: agir ensemble pour éradiquer la grande pauvreté" a pour but d'identifier les lignes d'action concrètes suite à la Déclaration adoptée par les instances du Conseil de l'Europe le 17 octobre 2012.

II - Forum mondial de la démocratie 23-29 novembre 2013

"Retisser la démocratie : connecter les institutions avec les citoyens à l'ère du numérique"

Le déclin de la participation démocratique est souvent interprété comme le symptôme d'une séparation entre les citoyens et les institutions. Les médias et réseaux sociaux permettent aux individus d'échanger, de planifier, d'agir et d'interagir avec les responsables politiques et les militants en-dehors des systèmes institutionnels. Le Conseil de l'Europe jouit d'une position unique pour réunir les élus et les dirigeants de la société civile afin de discuter de l'impact de ce changement technologique sur les structures et institutions établies. Le Forum examinera les opportunités et les risques liés à un certain nombre d'initiatives et testera leur solidité et leur durabilité à travers un débat ouvert avec des politiciens élus. Les conclusions du Forum aideront à mieux identifier les enjeux pour les institutions démocratiques, les partis politiques et les dirigeants et à recommander des actions qui devraient être prises à différents niveaux pour accroître les avantages et limiter les risques liés aux modes de participation numérique.

Séminaire conjoint entre le Conseil des Communes et Régions d'Europe et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe "**1953-1988-2013: Décentralisation à la croisée des chemins**", Strasbourg, le 26 novembre 2013, Palais de l'Europe

Conférence conjointe du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe et de la Ville de Strasbourg sur la participation des résidents étrangers au niveau local - "**participation fondée sur la résidence: une nouvelle réalité de la démocratie moderne**", 27 novembre 2013

III - Le Commissaire réagit à la tragédie près de Lampedusa

« Je suis choqué par cette incompréhensible tragédie qui a eu lieu au large de Lampedusa. Les pays européens doivent assumer toutes leurs responsabilités à l'égard des personnes ayant besoin d'une protection internationale et doivent agir ensemble pour éviter que le bilan humain ne s'alourdisse encore. Il est grand temps d'axer les politiques migratoires sur la protection, et non plus sur la sécurité, et de se demander pourquoi des personnes continuent de fuir leur pays au péril de leur vie »

IV - Un projet pilote visant à renforcer les politiques nationales destinées à faire cesser la violence sexuelle envers les enfants, ainsi qu'un clip vidéo dont le but est de briser le silence qui entoure les abus sexuels commis sur des enfants, seront présentés au cours d'une série de manifestations à Nicosie (Chypre) du 11 au 14 octobre

Selon Stella Kyriakides (Chypre, PPE/DC), Rapporteuse générale sur les enfants auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), les données disponibles laissent à penser qu'environ un enfant sur cinq est victime de l'une ou l'autre forme de violence sexuelle, commise la plupart du temps par quelqu'un que l'enfant connaît et en qui il a confiance.

« Le projet pilote co-financé par la Fondation Leventis doit être mené à bien d'ici avril 2016 et j'espère que mon pays sera alors en mesure de ratifier et mettre en œuvre la Convention de Lanzarote – un instrument juridiquement contraignant élaboré par le Conseil de l'Europe pour prévenir la violence sexuelle, protéger les enfants et poursuivre les auteurs de ces agressions », a conclu la rapporteure

V - Lutter contre la discrimination des seniors dans le domaine de l'emploi

Dans une résolution adoptée aujourd'hui, l'APCE a appelé les Etats membres « à mettre en place des actions en faveur des travailleurs/euses seniors souhaitant intégrer ou réintégrer le marché du travail ainsi qu'en faveur des employé(e)s seniors ».

Le texte adopté précise que dans le domaine de l'emploi, les seniors sont confrontés à des discriminations injustifiées, surtout dans l'accès à l'embauche et à la formation continue. Par ailleurs, les Etats membres doivent veiller « à ce que la législation nationale inclue l'âge en tant que critère de non-discrimination ».

– L'UE devrait étudier les possibilités de synergies avec le Conseil de l'Europe avant d'établir de nouvelles structures.

En approuvant un rapport de Michael McNamara (Irlande, SOC) à l'issue d'un débat d'urgence, l'APCE a souligné que l'UE devrait continuer d'utiliser l'expertise du Conseil, d'accéder à ses conventions et d'accélérer son adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme.

Des normes plus élevées et une protection renforcée sont toujours les bienvenues, selon l'APCE, mais les normes et les instruments du Conseil de l'Europe ne doivent pas être compromis par l'Union européenne : « De réinventer des normes qui existent déjà et de mettre en place des structures parallèles revient à créer un double système de normes et à permettre un 'choix de la juridiction la plus favorable' ». Les doublons constituent également un gaspillage d'argent.

Les pays qui sont membres des deux organes devraient exercer leur influence de manière « à réduire au minimum les doubles emplois et à développer au maximum les synergies », selon les parlementaires.

– L'UE devrait étudier les possibilités de synergies avec le Conseil de l'Europe avant d'établir de nouvelles structures.

En approuvant un rapport de Michael McNamara (Irlande, SOC) à l'issue d'un débat d'urgence, l'APCE a souligné que l'UE devrait continuer d'utiliser l'expertise du Conseil, d'accéder à ses conventions et d'accélérer son adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme.

Des normes plus élevées et une protection renforcée sont toujours les bienvenues, selon l'APCE, mais les normes et les instruments du Conseil de l'Europe ne doivent pas être compromis par l'Union européenne : « De réinventer des normes qui existent déjà et de mettre en place des structures parallèles revient à créer un double système de normes et à permettre un 'choix de la juridiction la plus favorable' ». Les doublons constituent également un gaspillage d'argent.

Les pays qui sont membres des deux organes devraient exercer leur influence de manière « à réduire au minimum les doubles emplois et à développer au maximum les synergies », selon les parlementaires.

VI - Message à l' Union européenne

L'UE devrait étudier les possibilités de synergies avec le Conseil de l'Europe avant d'établir de nouvelles structures. En approuvant un rapport de Michael McNamara (Irlande, SOC) à l'issue d'un débat d'urgence, l'APCE a souligné que l'UE **devrait continuer d'utiliser l'expertise du Conseil, d'accéder à ses**

conventions et d'accélérer son adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme.

Des normes plus élevées et une protection renforcée sont toujours les bienvenues, selon l'APCE, mais les normes et les instruments du Conseil de l'Europe ne doivent pas être compromis par l'Union européenne : « De réinventer des normes qui existent déjà et de mettre en place des structures parallèles revient à créer un double système de normes et à permettre un 'choix de la juridiction la plus favorable' ». Les doublons constituent également un gaspillage d'argent.

Les pays qui sont membres des deux organes devraient exercer leur influence de manière « à réduire au minimum les doubles emplois et à développer au maximum les synergies », selon les parlementaires.

VII - Garantir l'accès à la nourriture et à la sécurité sanitaire

A l'issue d'un débat parlementaire sur la sécurité alimentaire tant sur le plan quantitatif que qualitatif, l'APCE a appelé les Etats membres à renforcer les contrôles et les exigences d'étiquetage, et à soutenir la recherche indépendante sur les nouveaux risques.

Concernant l'accès à la nourriture, l'Assemblée recommande aux Etats membres de favoriser l'aide au développement consacrée à l'agriculture, et les mécanismes de solidarité pour contrer la pauvreté. Elle préconise aussi de réduire le gaspillage au niveau de la production et de la distribution alimentaire, d'investir dans l'agriculture durable, et d'intensifier la lutte contre le changement climatique et la pollution chimique. »